



Caen, le 18 mai 2015

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à **1 'Assemblée générale extraordinaire** du Comité départemental de Basket qui aura lieu le :

📍 **Samedi 13 Juin 2015 à 9h00**
Centre vidéo de la salle Culturelle
Place Foch (à côté de la Mairie)
14290 ORBEC

09h00 Accueil, pointage, contrôle des mandats

09h00
09h30 Assemblée Générale Extraordinaire

Cette assemblée générale extraordinaire est convoquée dans le but de voter la proposition de modifications des statuts du Comité Départemental du Calvados Basket.

Elle porte sur 3 articles et a pour objectif la simplification du mode de scrutin au Comité Directeur et l'adaptation à la réalité du basket départemental.

1 Sur le nombre d'élus

Titre II article 6. 1.

~~1. Le Comité du calvados est administré par un comité directeur composé de 27 membres.~~

A remplacer par :

1. Le Comité du Calvados est administré par un comité directeur composé de 16 à 24 membres.

2 Sur le mode de scrutin

Titre II article 6. 3.

~~Les membres du comité directeur sont élus au scrutin uninominal à deux tours.~~

A remplacer par :

Les membres du comité directeur sont élus au scrutin majoritaire plurinominal à 1 tour.

.../...

1. Le comité directeur, immédiatement après l'élection du président et sur proposition de celui-ci, élit en son sein au scrutin secret, un bureau composé :
- D'un président
 - D'un trésorier général
 - De 4 vice-présidents
 - D'un secrétaire général
 - De 7 membres

A remplacer par :

1. **Le comité directeur, immédiatement après l'élection du président et sur proposition de celui-ci, élit en son sein au scrutin secret, un bureau composé :**
- **D'un président**
 - **D'un trésorier général**
 - **De 3 vice-présidents**
 - **D'un secrétaire général**
 - **De 3 membres minimum**

Dans l'attente de se rencontrer, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

Le Président du Comité



Patrick HAQUET